

MEMBRES PRÉSENTS

Membres parents :	Thessa Girard-Bourgoin Manon Lafontaine Marc-André Legros-Jacques Jérémi Bergeron Chantal Matthews Elsie Bélanger-Pouliot (substitut)
Membre du personnel enseignant :	Roxanne Isabelle
Membre du personnel du soutien :	Sylvie Legault
Membre du service de garde :	Julie Labelle

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Direction d'école :	Kim Côté
Secrétaire de réunion :	Delphine Marleau

Membre(s) absent(s)

Membre parent :	Mélanie Cloutier
Membres du personnel enseignant :	Marc-Antoine Tanguay, Millie Gauvreau
Représentante de l'OPP :	Pascale Labelle

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Présences et vérification du quorum

Nous avons quorum.

Ouverture de la réunion à 18h25.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Matthews et APPUYÉ PAR Manon Lafontaine que l'ordre du jour soit adopté tel-quel.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#40

1.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Roxanne Isabelle et APPUYÉ PAR Madame Julie Labelle que le procès-verbal soit adopté tel-quel.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#41

1.4. Période d'intervention du public / correspondance

Pas de correspondance, ni d'intervention du public.

2. POINTS D'INFORMATIONS ET/OU CONSULTATION

2.1. Bilan du plan de lutte

Madame Kim présente le bilan du plan de lutte aux membres du conseil d'établissement et explique qu'à chaque fin d'année, le bilan du plan de lutte est envoyé au protecteur de l'élève afin d'avoir des recommandations pour la mise à jour de l'année suivante.

Objectif 1	Diminuer de 10 % le nombre d'élèves qui subissent, souvent ou très souvent, des insultes ou se font traiter de noms à connotation sexuelle, d'ici le 15 mars 2024.	À poursuivre l'an prochain
------------	--	----------------------------

Objectif 2	D'ici le 15 mars 2024, uniformiser l'application des démarches d'intervention par l'ensemble du personnel.	Atteint
------------	--	---------

Les membres demandent si les parents collaborent lorsqu'ils sont mis au courant que leur enfant est impliqué dans une situation d'intimidation : En général, les interventions avec les parents se passent bien et ils collaborent avec l'école.

2.2. Présentation du tableau du fond à destination spéciale (2023-2024)

- Madame Kim explique que le fond à destination spéciale est un ensemble de plusieurs « projets » et que cet argent est transféré d'une année à l'autre.

Il y a seulement pour l'argent amassé avec les levées de fonds de l'OPP que les membres du conseil d'établissement seront consultés.

Les autres projets sont gérés par la direction d'école.

- Ce point a apporté quelques discussions concernant la manière de gérer le fond de l'OPP. Il est proposé que l'agente de bureau de l'école écrit les entrées d'argent et que le responsable de l'OPP s'occupe d'entrer les dépenses et d'inscrire les numéros de résolution à chaque retrait.

Comme les membres souhaitent avoir plus d'informations écrites dans le tableau, Madame Kim leur propose de créer le tableau avec lequel ils aimeraient travailler pour l'année 2024-2025 et nous l'utiliserons.

- Nous avons reçu un don de 250\$ du député à l'Assemblée nationale du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Legault et APPUYÉ PAR Monsieur Jérémie Bergeron que le 250\$ soit utilisé pour acheter des lunettes pour la course en couleurs de fin d'année.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#42

2.3. Assemblée générale 2024-2025

Dans un premier temps, Madame Kim propose que l'AGA se tienne le 5 septembre à 18h00.

Elle demande aux membres de réfléchir à une manière d'attirer les gens lors de cette soirée.

Ce point apporte plusieurs discussions :

- On propose une soirée « portes ouvertes » où que les différents organismes de la communauté soient invités. On pourrait approcher La Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais et ses partenaires.
- Il pourrait y avoir les différents corps de métier de l'école qui explique leur travail, qui ils sont, etc.
- Ça pourrait être une « fête » de la rentrée pour faire visiter l'école.

Il est conclu que les deux derniers points seront plus propices à un évènement qui pourrait avoir lieu en octobre, quand tout le monde sera installé. De cette manière, ça laisserait le temps aux enseignants d'inclure leurs élèves dans l'élaboration de projets.

Madame Kim invite les membres qui souhaitent s'impliquer lors de cette soirée à envoyer un courriel à Madame Thessa.

Pour faire suite aux discussions, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Legault et APPUYÉ PAR Madame Julie Labelle que les « portes ouvertes » devraient être à 18h00 et que l'AGA sera à 19h00, le 5 septembre 2024.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#43

2.4. Sous-comité parascolaire après l'école 2024-2025

Une des priorités dans le projet éducatif est d'offrir des activités de parascolaire.

Les parents sont satisfaits des activités proposées à l'heure du diner, mais ils souhaitent avoir plus d'options après les heures de classe.

Madame Kim suggère la création d'un sous-comité pour prendre en charge l'organisation d'un calendrier d'activités et de faciliter la communication entre les responsables des activités et l'école.

Pour les activités après l'école, elles devront être payantes car ça sera pendant les heures de location du gymnase.

Évidemment, l'OPP aura la possibilité de faire une levée de fond à ce sujet si les membres le veulent.

2.5. Amendement à la politique du CSSPO des frais chargés aux parents

La représentante du Comité de parents du CSSPO relate une discussion qui a eu lieu lors du dernier comité au sujet des restrictions prévues par la politique en place au sein du CSSPO quant aux frais chargés aux parents pour le matériel scolaire. Il y a une discussion sur la possibilité que l'école achète tout le matériel scolaire des élèves et que les parents ont seulement un frais à dépenser. La direction explique que les politiques du CSSPO nous empêche de faire cela.

3. POINTS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION

3.1. Présentation du budget annuel 2024-2025

Madame Kim présente la prévision budgétaire 2024-2025.

Elle explique que la répartition des ressources est établie par un comité composé de directions d'école qui s'assure que le tout soit équitable.

Ensuite, les propositions du comité doivent être approuvées par la direction générale du CSSPO.

Ces fonds sont réservés pour le service à l'élève. Ils servent à bonifier les services offerts et à payer certains salaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Roxanne Isabelle et APPUYÉ PAR Madame Elsie Bélanger que la prévision budgétaire pour l'année 2024-2025 soit approuvé tel-quel.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#44

3.2. Présentation du fonctionnement de l'OPP 2024-2025

À la suite de discussion précédentes entre les membres, il a été suggéré de formellement structurer l'organisation de l'Organisme de Participation des Parents (OPP) afin de faciliter la collaboration entre les parents bénévoles et l'école. Suivant la section III de la Loi sur l'Instruction Publique, l'élaboration d'une régie interne au sein de l'OPP permettra d'établir entre autres la composition et les règles de fonctionnement.

Afin de faciliter l'organisation, 5 postes seront attribués pour une durée d'un an :

- Présidence
- Vice-Présidence
- Secrétaire
- Responsable des communications
- Trésorier/ière

Le poste à la présidence sera voté par les membres du conseil d'établissement, lors de la première rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Legault et APPUYÉ PAR Madame Julie Labelle que l'ensemble de la régie interne de l'OPP soit approuvé telle-quelle.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#45

3.3. Modification à la grille-matière

L'approbation préalable de la grille-matière doit être revue puisque, comme nous n'avons pas d'enseignant en musique pour le 1er et le 2e cycle, nous devons remplacer la matière par l'art dramatique.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Roxanne Isabelle et APPUYÉ PAR Madame Julie Labelle que la grille-matière soit adoptée avec l'art dramatique pour le 1^{er} et le 2^e cycle.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#46

3.4. Horaire de la rentrée progressive du préscolaire

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jérémie Bergeron et APPUYÉ PAR Madame Sylvie Legault que l'horaire de la rentrée progressive du préscolaire soit approuvé tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#47

3.5. Activités levées de fond du service de garde pour 2024-2025

Madame Julie Labelle présente une liste de levées de fond qui pourraient être faite pendant l'année scolaire 2024-2025.

Les levées de fond seront principalement faites auprès des utilisateurs du service de garde, mais seront aussi proposé à tous.

L'objectif de faire des levées de fond est de diminué les coûts demandés aux parents lors des activités organisées par le service de garde.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Matthews et APPUYÉ PAR Madame Elsie Bélanger-Pouliot que la liste présentée soit approuvée telle-quelle.

Approuvé à l'unanimité
C.É.-23-24-#48

4. RAPPORT DES DIFFÉRENTS PARTICIPANTS DU C.É.

4.1. Direction

C'est le dernier C.É. de Sylvie car elle quitte pour un nouveau travail. Nous lui souhaitons épanouissement et bon succès.

L'année 2023-2024 fut une très belle année où nous avons accomplie plusieurs choses.

La construction de l'agrandissement avance toujours bien.

4.2. Enseignants

La période d'examens commence, c'est le dernier gros effort. Les élèves sont travailleurs et persévérants.

4.3. Personnel de soutien

Nous sommes fiers de l'année accomplie.

4.4. Service de garde

Merci pour la belle année!

4.5. Parents

Merci à toute l'équipe et aux parents qui s'impliquent dans la vie scolaire.

4.6. OPP

Ce fut une très belle année et les parents sont invités à écrire un courriel s'ils veulent s'impliquer pour l'année prochaine.

L'OPP sera présent pour l'organisation du BBQ de fin d'année.

4.7. Représentant du Comité de parents du CSSPO

Rien à ajouter.

4.8. Représentant du Comité EHDAA du CSSPO

Pas de présence.

4.9. Représentant de la communauté

Pas de présence.

5. VARIA

Aucun point.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Legault et APPUYÉ PAR Madame Roxanne Isabelle que la séance prenne fin à 20h41.

Adopté à l'unanimité
C.É.-23-24-#49



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
4 juin 2024
Immeuble La Pêche
18h00

Signatures requises :

Thessa Girard-Bourgoin, Présidente

Kim Côté, Directrice

Delphine Marleau, Secrétaire de réunion